



**Domaine du Rayol**  
Le Jardin des Méditerranées



**Conservatoire  
du littoral**

# Dossier de presse

## INAUGURATION DES NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS POUR L'ACCÈS DU PUBLIC AU DOMAINE DU RAYOL

**Mercredi 4 mai 2016 à 10h30**



**Réalisations rendues possibles grâce au soutien des partenaires  
du Conservatoire du littoral et du Domaine du Rayol :**



# L'ÉVÈNEMENT

Mercredi 4 mai 2016 à 10h30

## Inauguration des nouveaux aménagements pour l'accès du public au Domaine du Rayol

### A l'invitation de :

- Odile GAUTHIER, Directrice du Conservatoire du littoral
- André DEL MONTE, Président de l'Association du Domaine du Rayol

### Et en présence des partenaires du projet :

- La Fondation d'entreprise Gécina
- La Fondation d'entreprise Crédit Agricole Provence Côte d'Azur
- La Fondation du Crédit Agricole Pays de France
- La Fondation d'entreprise Total
- L'entreprise Plastic Omnium
- La Fondation du Patrimoine
- La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- La Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
- L'association Les Amis du Rayol Canadel

...et de nombreuses personnalités.



### PROGRAMME

**10h30** Accueil des invités

**10h45** Inauguration du nouvel accueil de l'Hôtel de la Mer, rendu accessible à tous les publics.  
- *Cheminement vers la villa le Rayolet*

**11h30** Inauguration du sentier botanique et lancement des travaux de restauration de la villa Le Rayolet  
- *Cheminement vers la Maison de la Plage*

**12h15** Inauguration des travaux de rénovation de la Maison de la Plage

**13h00** Buffet au restaurant *Le Café des Jardiniers*

**15h00** Visite guidée du *Jardin des Méditerranées*

*\*Prévoir des chaussures de marche*

Cette journée marque l'aboutissement de **trois grands chantiers**, marquant la volonté du Domaine du Rayol d'**améliorer sa qualité d'accueil, de visite et de pédagogie à destination de tous les publics** :

- **le réaménagement de l'accueil de l'Hôtel de la Mer pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite ;**
- **le lancement des travaux de restauration de la villa Le Rayolet, avec l'ouverture d'un sentier botanique pour la découverte du maquis ;**
- **la rénovation de la Maison de la Plage**, qui accueille les activités de découverte du jardin marin.



## SOMMAIRE

<b>Le Conservatoire du littoral</b>	Page
<b>Histoire du Domaine du Rayol</b>	Page
<b>L'Association du Domaine du Rayol</b>	Page
<b>Les 3 chantiers</b>	
L'Hôtel de la Mer rendu accessible à tous les publics	Page
Le lancement des travaux de restauration du Rayolet et l'ouverture du sentier botanique	Page
La rénovation de la Maison de la Plage	Page
<b>Soutenez l'Association du Domaine du Rayol dans ses projets de développement</b>	Page
<b>Contacts presse</b>	Page

Annexes

**Présentation des partenaires des projets**



## LE CONSERVATOIRE DU LITTORAL

### Les grandes missions

#### Préserver pour mieux partager

Le domaine du Conservatoire n'est pas mis sous cloche : activités socio-économiques et accueil du public ont vocation à y être développés dans le respect de la protection des milieux naturels.

L'accueil gratuit et la sensibilisation du public à la richesse des paysages et milieux littoraux contribuent à l'attrait touristique et à la qualité de vie des populations locales. En France, les sites du Conservatoire du littoral accueillent environ 40 millions de visiteurs chaque année.

Les usages traditionnels – viticulture, pastoralisme, chasse, pêche... – participent au maintien de la qualité des paysages et à la gestion des sites : entretien des milieux ouverts, diminution du risque incendie... A titre d'exemple, le Conservatoire confie ainsi plus de 3 000 ha à une centaine d'exploitants agricoles sur le littoral du Languedoc-Roussillon. De même, la chasse s'exerce, dans des conditions responsables et respectueuses de la faune sauvage, sur près de 8 000 ha.

Afin d'améliorer l'efficacité de l'action du Conservatoire, des partenariats étroits ont été développés avec les organisations représentant les usagers, parmi lesquelles les fédérations des chasseurs, les chambres d'agriculture, les fédérations de sports de nature, la Safer.

#### Une action relayée par les collectivités locales

Le Conservatoire confie la gestion de ses sites aux collectivités locales (ou à leurs groupements). Ces collectivités apportent les moyens humains, techniques et financiers pour assurer la gestion, la mise en valeur, l'ouverture au public et l'entretien des sites.

Le Conservatoire assume sa responsabilité de propriétaire en relation étroite avec les gestionnaires. Garant de la pérennité de la protection, il définit les grandes orientations de gestion, réalise les aménagements nécessaires à la restauration écologique ou à la valorisation des sites, assure la formation et le commissionnement d'une cinquantaine de gardes du littoral qui exercent des missions d'animation, de surveillance et de police sur son domaine en région.

#### Un partenariat étroit avec Régions et Départements

L'action du Conservatoire et de ses gestionnaires de sites est confortée par le soutien des grandes collectivités – Régions et Départements côtiers -, dans le cadre de leurs politiques de préservation des espaces naturels. Ces soutiens – ainsi que ceux des fonds de l'Etat et de l'Europe -, permettent la réalisation de projets d'envergure sur l'ensemble du littoral.

## Les chiffres

### Le littoral en France, c'est :

- 1 213 communes littorales (y compris lacustres)
- 47 départements
- 23 régions (avant la réforme territoriale)

### Les protections foncières

13 % du linéaire côtier sous la protection du Conservatoire du littoral, 18 % des rivages sont sous protection foncière (Conservatoire du littoral + forêts domaniales + espaces naturels sensibles des départements)

166 000 ha répartis sur 720 sites sous la protection du Conservatoire du littoral dont :

- 90 000 acquis
- 70 000 ha de domaine public affecté ou attribué (dont 24 000 ha de mangroves)

40 000 ha sous protection du Conservatoire en outre-mer (dont 24 000 ha de mangroves et 2 000 ha en 50 pas géométriques)

Le plus grand site : crique et pripri Yiyi (Guyane) : 16 855 ha

Zones humides protégées par le Conservatoire : 80 000 ha dont :

- acquises par le Conservatoire : 30 000 ha (sur 90 000 ha acquis)
- affectées au Conservatoire : 50 000 ha sur les 70 000 ha affectés (DPM dont mangroves+domaine lacustre)

5 800 ha de rivages lacustres protégés par le Conservatoire

11 aires marines protégées (partie maritime d'un site du Conservatoire)

### La gestion des sites du Conservatoire et leurs usages

- La gestion (entretien, accueil, animation, police)
- 280 gestionnaires dont 47% de communes, groupements de communes, 31% de départements et syndicats mixtes départementaux, 18% d'associations et 4% d'établissements publics
- 900 gardes du littoral dont 300 commissionnés au titre de la police de l'environnement
- 150 volontaires internationaux depuis 2008 (chantiers)
- 200 bénévoles contribuant à l'animation des sites
- De l'ordre de 50 M€ consacrés annuellement à l'entretien des sites et à l'emploi des 900 gardes du littoral par les gestionnaires

### Les usages

- 40 millions de visites en 2014 (1er site : la dune du Pilat, 2è : les deux caps, 3è : Port Miou)
- 79 maisons de site (accueil et animation sur les sites) qui reçoivent 1,3 millions de visiteurs par an
- 411 sites aménagés pour l'accueil du public et 44 accessibles aux personnes à mobilité réduite
- 18 gîtes sur les sites du Conservatoire
- 1 500 conventions d'usage dont 1000 avec des agriculteurs et 16 avec des sauniers
- 16 % des surfaces du Conservatoire connaissent une activité agricole (25 000 ha dont 90 % en prairie permanente)

### Les enjeux et les menaces

- 23 % des rivages sont artificialisés
- 6,16 millions d'habitants recensés en 2010 dans les communes littorales
- 285 habitants/km<sup>2</sup> (2,5 fois la moyenne nationale)
- 2 millions de nouveaux habitants depuis 1960
- 4 millions de nouveaux habitants attendus d'ici 2040
- 1/3 des nuitées touristiques (40 % en période estivale)
- 1/4 du littoral en érosion

### La préservation des espaces naturels du littoral

- 4 Parcs nationaux sur le littoral (Port Cros, Calanques, Guadeloupe, La Réunion)
- 55 Réserves naturelles nationales littorales
- 20 Parcs naturels régionaux
- 7 Parcs naturels marins

### Les investissements du Conservatoire du littoral

- 20 à 30 M€ consacrés annuellement à l'acquisition
- Une centaine d'opérations de travaux réalisés annuellement sur les sites du Conservatoire (restauration et aménagements) pour un investissement de l'ordre de 10 à 15 M€ engageant de l'ordre de 150 entreprises chaque année

### **Les ressources du Conservatoire du littoral**

- 37 M€ provenant de l'affectation du droit annuel de Francisation des Navires de plaisance (DAFN) affecté au Conservatoire du littoral
- De 10 à 15 M€ par an de concours et subventions pour financer les investissements réalisés sur les sites du Conservatoire (Agences de l'eau, Fonds européen, Etat, Régions, Départements, dons de particulier...).
- De l'ordre de 1 M€ provenant annuellement d'entreprises ou de fondations dans le cadre d'opérations de mécénat
- De l'ordre d'1 M€ de ressources provenant annuellement du domaine
- Un effectif de 170 agents pour une masse salariale de 10 M€ répartis en 10 délégations de rivières

### **Le patrimoine du Conservatoire du littoral**

#### **Naturel**

- 80 habitats d'importance communautaire dont 17 prioritaires
- 36 espèces « balises » (plus de 65% de la population nationale présente sur les sites du Conservatoire)
- 72 autres espèces strictement littorales qui dépendent à plus de 40% de ses sites protégés
- La plus importante colonie de reproduction de Fous de Bassan en France avec 23 000 couples sur les îlots de la Réserve Naturelle des Sept-Iles
- La plus forte densité de Tortue d'Hermann recensée sur un site du Conservatoire (la plaine des Maures)
- 5 000 individus d'Hélix de Corse. C'est le seul refuge pour cet escargot dans le monde (Ricanto)
- 50 000 hectares classés en ZNIEFF de type I sur ses terrains

#### **Paysager**

- 25 000 ha en sites classés ou inscrits
- 15 sites sous label Grands sites de France
- 3 sites inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO (Golfe de Porto, Golfe de Girolata, réserve de Scandola ; les pitons, cirques et remparts de l'île de la Réunion ; le Mont Saint-Michel et sa Baie)
- 92 bâtiments démolis en 2013

#### **Culturel**

- 53 biens classés et inscrits Monuments historiques sur les 1 200 bâtiments ou biens culturels de son patrimoine
- 3 phares affectés

## HISTOIRE DU DOMAINE DU RAYOL



Au début du XX<sup>e</sup> siècle, en empruntant « le petit train des pignes », quelques personnalités fortunées découvrent les rivages de la corniche des Maures, face aux Iles d'Hyères, dans le Var. Emmerveillées par la beauté de cette côte restée sauvage, les familles Adam, Eiffel, Royce, Clément-Bayard et Foncin font bâtir leur résidence de villégiature au-dessus des flots bleus, parmi les bruyères, les cistes et les arbusiers...

Né à Bormes, résidant à Paris mais très attaché à sa région, **Alfred Courmes** acquiert en 1909 « le vallon du figuier », près de quarante hectares de maquis sauvage, afin d'y établir sa résidence de retraite avec sa jeune épouse. Lettré, ouvert sur le monde, ses affaires l'on conduit sur tous les continents. Passionné d'architecture, il fait alors appel aux services d'un ami, Guillaume Tronchet, architecte du gouvernement, afin qu'il distribue les bâtiments sur la propriété.

La charmante petite ferme (1909), l'hôtel de la Mer (1912), la magnifique villa du Rayolet (1925), le pittoresque Bastidon ainsi qu'une spectaculaire pergola d'inspiration antique (1910) sont ainsi construits. Autour de la pergola s'organise le Jardin. Des palmiers dattiers, eucalyptus, agaves, mimosas et autres plantes représentatives de l'exotisme de l'époque sont plantées. Près de la ferme, un jardin potager et un verger sont également aménagés pour les besoins du couple.

Alfred Courmes disparaît en 1934 et Thérèse, sa femme, en dépit de son attachement au Domaine, le vend au célèbre constructeur aéronautique **Henri Potez**.

Il s'installe en juin 1940 avec sa famille, ainsi que le siège de son entreprise, dans l'hôtel de la Mer. Son directeur financier n'est autre qu'un certain Abel Chirac, père d'un futur Président de la République. Des travaux de réhabilitation sont confiés à l'architecte Raoul Minjoz qui dote la propriété d'un style Art Déco y compris dans les jardins, ce qui se traduit par des figures géométriques et de la mosaïcure. De nombreux jardiniers contribuent au faste du Domaine et de nouvelles plantations enrichissent le jardin. Il rassemble alors en 1948 près de 400 espèces exotiques. C'est aussi à cette période qu'est construite la majestueuse descente d'escaliers en-dessous de la pergola, « le grand degré ».

Le Domaine a traversé les deux guerres sans trop de dommages. La maison de la Plage est construite en 1949 sur les bases de l'ancien garage à bateau. Le Domaine devient résidence d'été des Potez, puis en 1974, ce second propriétaire se sépare de ce lieu unique, qui se voit alors convoité et remis aux mains d'une **société d'assurance**, motivée par la spéculation immobilière. Un projet de lotissement voit le jour, les associations locales (Les Amis du Rayol) se mobilisent et finissent par faire échouer le projet en sollicitant le Conservatoire du littoral. Pendant près de 15 ans, les bâtiments sont restés à l'abandon et le jardin exotique n'était plus entretenu. La nature a fait son œuvre, certains végétaux se sont développés fortement, d'autres ont disparu...

En 1989, le **Conservatoire du littoral** décide alors de préserver les richesses naturelles de cette côte varoise, nommée Corniche des Maures, où, caché derrière un rideau de végétation méditerranéenne, se trouve ce paradis exotique. Gilles Clément propose alors d'évoquer les flores et paysages associés des régions du monde qui ont un climat méditerranéen, **c'est ainsi qu'est né le Jardin des Méditerranées**.

Aujourd'hui, le Domaine du Rayol comprend **20 hectares, dont 7 sont aménagés en jardins paysagers. Son patrimoine bâti est majeur, mais il reste à réhabiliter.**

## L'ASSOCIATION DU DOMAINE DU RAYOL



**Ouvert tous les jours, toute l'année** (sauf le 25 décembre), le site, géré par l'Association du Domaine du Rayol, dont le Président est André Del Monte, emploie aujourd'hui **25 salariés à l'année** et reçoit environ **75 000 visiteurs par an**. Il a accueilli **plus de 1,2 millions de visiteurs depuis son ouverture** en 1989.

La vocation du Domaine du Rayol est de faire connaître la nature sous climat méditerranéen, la vie des plantes et les usages qu'en font les hommes, l'écologie des milieux, de faire réfléchir sur la conservation et la gestion de l'environnement, d'interpréter les paysages.

Le principe d'entretien du Domaine du Rayol, depuis sa création en 1989, est le jardinage écologique.

Sa vocation pédagogique s'appuie sur trois approches : paysagère, écologique et ethnobotanique. Elle se traduit notamment par l'organisation de visites guidées pour le grand public, les passionnés, les professionnels et les scolaires, l'organisation d'ateliers-formations dans les domaines de la botanique, des usages des plantes, de l'aménagement du jardin, du jardinage éco-responsable, de la biodiversité et des arts au jardin. Ces ateliers-formations sont destinés aux amateurs comme aux professionnels et peuvent faire l'objet de programmes sur mesure. Le Domaine du Rayol est **reconnu Organisme de formation** par la DRTEFP.

Parmi les nombreuses activités proposées au public : un sentier marin, des activités familles « les pieds dans l'eau » ou « les mains dans la terre », des expositions permanentes et temporaires, un audioguide, des concerts en plein air face à la mer, des fêtes pour célébrer les changements de saison, etc.

Une librairie spécialisée, un restaurant « Le Café des Jardiniers » et une pépinière écologique complètent la visite.

Le site accueille également des séminaires d'entreprises et propose la location d'espaces pour des tournages et prises de vues.

Le Domaine du Rayol est labellisé **Jardin Remarquable** et **Qualité Tourisme**.

Grâce aux travaux qui viennent d'être réalisés, l'obtention du label Tourisme & Handicap est en cours.

L'Association du Domaine du Rayol est agréée **entreprise solidaire**.

## Chantier n° I

### L'HÔTEL DE LA MER RENDU ACCESSIBLE À TOUS LES PUBLICS

L'Hôtel de la Mer, construit sur le modèle des villas d'hiver du XIX<sup>e</sup> siècle, est le bâtiment d'accueil du Jardin, bâtiment qui voit transiter près de 75 000 visiteurs par an. Le projet de réaménagement affirme la volonté du Domaine du Rayol de se doter d'une qualité optimale d'accueil de tous les publics.

L'objectif premier est donc la **mise aux normes de l'accueil pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite**.



Ce projet, voulu par l'Association du Domaine du Rayol et le Conservatoire du littoral depuis de nombreuses années, bien avant que cela ne devienne une obligation légale, comprend :

- **l'aménagement d'un chemin d'accès aux normes PMR pour atteindre l'Hôtel de la Mer par l'entrée principale et commune à tous les visiteurs ;**
- **l'installation d'un ascenseur à l'intérieur de ce bâtiment pour accéder au rez-de-jardin ;**
- **le réaménagement de l'accueil de l'Hôtel de la Mer, pour offrir des circulations aux normes PMR, une banque d'accueil permettant d'accueillir des personnes en fauteuil roulant ainsi que des toilettes aux normes PMR.**

Les importants travaux mis en place ont également permis de doubler la surface de la *Librairie des Jardiniers* (ouverte en accès libre, indépendamment de l'entrée au Jardin).

L'ensemble des publics a donc accès à la quasi-totalité des services du Domaine du Rayol : jardins, pépinière, librairie, centre de formation, café-restaurant, concerts estivaux, expositions permanentes et temporaires.

Après l'obtention du label Qualité Tourisme, **le Domaine du Rayol a l'ambition d'obtenir le label Tourisme & Handicap.**

Maîtrise d'ouvrage : Association du Domaine du Rayol  
Maîtrise d'œuvre : ALEP – Architectes paysagistes  
Artemis Ingénierie

**Budget global de l'opération : 420 000 € TTC**

## FINANCEMENTS POUR CETTE RÉALISATION :

- Conservatoire du littoral (propriétaire du site),
- Direction régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- Région Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- Association du Domaine du Rayol,
- Fondation d'entreprise Gécina,
- Fondation Crédit Agricole Pays de France,
- Fondation d'entreprise Crédit Agricole Provence Côte d'Azur,
- Entreprise Plastic Omnium,
- Fondation du Patrimoine,
- Crédit Agricole Brie-Picardie,
- Association Les Amis du Rayol Canadel,
- Michel Pajon,
- et dons de particuliers.



## Chantier n°2

# LE LANCEMENT DES TRAVAUX DE RESTAURATION DU RAYOLET ET L'OUVERTURE DU SENTIER BOTANIQUE

Ce printemps 2016 marque le début des travaux de restauration de la villa Le Rayolet et l'ouverture au public d'un nouveau sentier botanique, partie prenante de la rénovation des abords du Rayolet.



Construite en 1927 par l'architecte Guillaume Tronchet pour la famille Courmes, puis agrandie et modernisée au début des années 40 pour la famille Potez, **la villa Le Rayolet est inhabitée depuis les années 60. Son agencement et ses décors sont restés intacts, et constituent un rare témoignage des villégiatures bourgeoises et balnéaires des années 40.**

**Inscrit en 1994 au titre des Monuments historiques**, le Rayolet s'est dégradé avec le temps et doit aujourd'hui être restauré. La sauvegarde des bâtiments du Domaine du Rayol, très coûteuse, est dépendante des contributions apportées par l'Etat et les collectivités locales, et du soutien financier de mécènes. Grâce à ces aides indispensables, le Conservatoire du littoral peut engager la métamorphose du Rayolet.

### **La première tranche de travaux (printemps 2016 - printemps 2017) concerne :**

- **le renforcement des structures de l'édifice : terrasses, planchers, étanchéité ;**
- **la restauration des toitures, des façades et de tous les éléments extérieurs du bâtiment.**

Une seconde tranche de travaux sera ensuite engagée pour les aménagements intérieurs du bâtiment, sa mise aux normes pour l'accueil du public, et pour la renaissance du jardin « Art déco ».

Pour les travaux à venir, les partenaires souhaitant rejoindre ce projet sont les bienvenus.

Une fois restauré, le Rayolet accueillera les activités de formation sur les plantes, paysages et jardins méditerranéens du Domaine du Rayol. Il constituera un lieu exceptionnel pour développer et transmettre les savoirs et savoir-faire expérimentés dans le cadre de la gestion des jardins méditerranéens du monde.

Dans le cadre de la restauration du Rayolet et de ses abords, **un nouveau sentier botanique vient d'être créé et ouvert au public, offrant aux visiteurs du Domaine du Rayol un sentier au cœur des Maures pour une découverte magnifique et instructive du maquis.**



## Chantier n°3

# LA RÉNOVATION DE LA MAISON DE LA PLAGE

La Maison de la Plage est ce bâtiment construit en 1949 par Henri Potez sur les fondations d'un ancien garage à bateau. Son style rappelle le classicisme bon chic bon genre des années 30.

**Elle accueille aujourd'hui l'exposition permanente sur le milieu marin** vue par la quasi-totalité des visiteurs du Domaine (près de 75 000 visiteurs par an) **et les activités de découverte du Jardin marin**, au printemps et en été : l'activité-familles « Les pieds dans l'eau » et le sentier marin en palmes, masque et tuba, soit près de 3 000 participants encadrés par an.



Après une **première tranche de travaux réalisée en 2014**, qui portait sur la toiture, la façade et l'intérieur de la Maison de la Plage, **les travaux de restauration ont repris au dernier trimestre 2015 au niveau du rez-de-plage**, pour s'achever en mars 2016. Le sous-sol de la Maison de la Plage sert en effet de salle d'accueil et de vestiaire pour les activités du Jardin marin.

**Le projet a consisté à rénover l'ensemble du sous-sol, pour être en phase avec la qualité de prestation recherchée, et à le mettre en scène pour prolonger les messages délivrés à partir de l'exposition et du travail des guides-animateurs.**

Maîtrise d'ouvrage : Association du Domaine du Rayol

Maîtrise d'œuvre : Association du Domaine du Rayol

**Budget global de l'opération : 132 000 € TTC**

### FINANCEMENTS DE CETTE REALISATION :

- Fondation d'entreprise Total
- Association du Domaine du Rayol



## **SOUTENEZ L'ASSOCIATION DU DOMAINE DU RAYOL DANS SES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT**

Si vous souhaitez apporter votre contribution à l'amélioration de l'accueil de tous les publics au Domaine du Rayol, **vous pouvez faire un don défiscalisé par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine.**

Une souscription a été ouverte par la Fondation, qui se chargera de collecter vos dons et de produire les justificatifs permettant leur défiscalisation :

- 60% au titre de l'impôt sur les sociétés à concurrence de 5 pour mille du CA annuel HT.
- 66% au titre de l'impôt sur le revenu à concurrence de 20 % des revenus.
- 75% au titre de l'impôt sur la fortune à concurrence de 50 000 euros par an.

**Les chèques libellés à l'ordre de "Fondation du Patrimoine – Domaine du Rayol",  
doivent être adressés à :**

 FONDATION  
Fondation du Patrimoine  
Palais de la Bourse, BP 1856  
13221 Marseille Cedex 01  
PATRIMOINE

## **PROCHAINS PROJETS A METTRE EN ŒUVRE AU DOMAINE DU RAYOL :**

- **Rénovation des cheminements du *Jardin des Méditerranées***
- **Restauration de la pergola**
- **Installation d'une serre pour la pépinière de production**
- **Remise en état de l'opus (allée qui remonte de la Maison de la Plage)**
- **Deuxième tranche de travaux de restauration de la villa Le Rayolet**
- **Réfection de l'Hôtel de la Mer (façades, menuiseries, terrasse et intérieur du bâtiment d'accueil)**
- **Aménagement de la nouvelle aire de stationnement**

## CONTACTS PRESSE

### **ASSOCIATION DU DOMAINE DU RAYOL**

Avenue Commandant Rigaud - 83820 Rayol-Canadel-sur-Mer

Tél. : 04 98 04 44 00 - Site : [www.domainedurayol.org](http://www.domainedurayol.org)

Directeur : Olivier Arnaud - E-mail : [direction@domainedurayol.org](mailto:direction@domainedurayol.org)

Responsable communication : Christine Roméro - E-mail : [comm@domainedurayol.org](mailto:comm@domainedurayol.org)

### **CONSERVATOIRE DU LITTORAL**

[www.conservatoire-du-littoral.fr](http://www.conservatoire-du-littoral.fr)

Déléguée à la communication et au mécénat : Anne Konitz – E-mail : [A.KONITZ@conservatoire-du-littoral.fr](mailto:A.KONITZ@conservatoire-du-littoral.fr)

Délégué régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : François Fouchier

E-mail : [F.FOUCHIER@conservatoire-du-littoral.fr](mailto:F.FOUCHIER@conservatoire-du-littoral.fr)

### **DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT**

[www.paca.developpement-durable.gouv.fr](http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr)

### **RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**

[www.regionpaca.fr](http://www.regionpaca.fr)

### **FONDATION D'ENTREPRISE GECINA**

[www.gecina.fr/fr/groupe/fondation.html](http://www.gecina.fr/fr/groupe/fondation.html)

### **FONDATION TOTAL**

[www.fondation.total.com](http://www.fondation.total.com)

### **FONDATION DU PATRIMOINE**

[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

**Délégation Provence-Alpes-Côte d'Azur**

[www.paca.fondation-patrimoine.org](http://www.paca.fondation-patrimoine.org)

### **FONDATION DU CRÉDIT AGRICOLE PAYS DE FRANCE**

[www.ca-fondationpaysdefrance.org](http://www.ca-fondationpaysdefrance.org)

### **FONDATION D'ENTREPRISE CRÉDIT AGRICOLE PROVENCE CÔTE D'AZUR**

[www.ca-pca.net/fondation/v3/index.php](http://www.ca-pca.net/fondation/v3/index.php)

### **PLASTIC OMNIUM**

[www.plasticomnium.com](http://www.plasticomnium.com)

### **ASSOCIATION LES AMIS DU RAYOL-CANADEL**

[www.amisdurayolcanadel.com](http://www.amisdurayolcanadel.com)